



Communiqué de presse

Établissement public da ministère chargé du développement durable

www.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 6 septembre 2011



Rencontre de l'eau sur la coopération décentralisée en Loire-Bretagne

le 13 septembre - ANGERS Centre des congrès de 10h à 13h.

Signature du Pacte d'Istanbul à 16 h Suivie d'un point presse

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et son comité de bassin

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Présidé par Serge LEPELTIER, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat.

Paule OPERIOL paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Forum mondial de l'eau - Marseille 2012,

Angers et Bourges adhèrent au pacte d'Istanbul

Serge Lepeltier, président du comité de bassin Loire-Bretagne, ancien ministre et maire de Bourges, et Bernard Witasse, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement, signeront le 13 septembre à Angers l'adhésion de leur collectivité au Pacte d'Istanbul.

Le 13 septembre à Angers, l'agence de l'eau Loire-Bretagne réunit les collectivités et associations acteurs de la coopération décentralisée pour l'eau dans le cadre de la loi « Oudin-Santini ». Seront également présents les pays partenaires de l'agence : Vietnam, Cambodge, Laos, Mali, Burkina-Faso, Brésil et Hongrie.

Présidée par Serge Lepeltier, président du comité de bassin, ancien ministre et maire de Bourges, cette rencontre prépare la contribution du bassin Loire-Bretagne au 6^e Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012.

A l'occasion de cette rencontre, Serge Lepeltier pour la ville de Bourges et Bernard Witasse pour Angers Loire Métropole, signeront l'adhésion de leur collectivité au Pacte d'Istanbul pour l'eau.

Le Pacte d'Istanbul a pour objet d'encourager les actions en faveur de l'eau et de l'assainissement. Par leur signature, maires et élus de collectivités du monde entier formulent un engagement commun pour la gestion des ressources en eau face aux changements mondiaux.

- La signature du Pacte d'Istanbul aura lieu à 16h00 au Centre des Congrès d'Angers, en présence des participants et des journalistes.
- ▶Elle sera suivie d'un point presse au cours duquel Serge Lepeltier et Bernard Witasse et répondront aux questions des journalistes.

En savoir plus :

- la rencontre du 13 septembre : www.eau-loire-bretagne.fr
- le Pacte d'Istanbul : www.partenariat-francais-eau.fr
- le Forum mondial de l'eau : www.worldwaterforum6.org